

Louis XIV expliqué
aux enfants

Jean-Christian Petitfils

Louis XIV expliqué
aux enfants

Éditions du Seuil
25, bd Romain-Rolland, Paris XIV^e

ISBN 978-2-02-128958-9

© ÉDITIONS DU SEUIL, JANVIER 2007

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.seuil.com

*À mes enfants,
Fabien et Mathilde, son épouse,
Oriane,
Jocelyn,
Et à mes petits-enfants, Baudouin, Mayeul
et Briec, quand ils sauront lire...*

Il ne fallait pas manquer l'occasion. Une visite au château de Versailles – ce Versailles qui ne cesse de se rénover pour mieux redevenir ce qu'il a été –, une longue promenade dans les jardins à la saison où les fleurs frémissent délicatement au vent, un concert de musique baroque sous les ors et les marbres de la Chapelle royale avaient éveillé en mes enfants une curiosité nouvelle pour le règne de Louis XIV. Magie des lieux dont on ne se lasse pas de découvrir le charme à la fois mystérieux et enchanteur ! Versailles, fresque vivante d'une civilisation à son apogée, reflet de la gloire d'un monarque hors du commun qui avait eu le « plaisir superbe de forcer la nature », prodige de pierre, d'eau et de verdure donnant, par la majesté et l'harmonie de

ses lignes, l'illusion d'un passé qui n'a pas totalement disparu et qui pourrait, comme par enchantement, réapparaître sous nos yeux. Qui un jour ne s'est pris à rêver en ce lieu ? Qui ne s'est attendu à voir surgir, au détour d'un bosquet ou d'un cabinet de verdure, la silhouette du maître des lieux, le Roi-Soleil, avec sa perruque monumentale, ses rhingraves ou justaucorps enrubannés et ses hauts talons, accompagné de son surintendant des Bâti-ments Colbert, de son peintre Le Brun, de son architecte Hardouin-Mansart ou de son jardinier, le « bonhomme Le Nôtre » ?... Pour un peu, tant est prégnante la magie de ce lieu, on entendrait crisser les graviers des allées sous leurs pas ! Sur la calme étendue du Grand Canal, sillonnée aujourd'hui de quelques rares barques, on se plaît à imaginer la flottille chamarrée et festonnée des gondoles, felouques et galiotes d'autrefois et leurs étendards et oriflammes fleurdelisés. Les eaux jaillissantes et cascadantes, les divinités antiques ou les allégories du jardin, ses Bacchus, Pomone et Flore, au sourire tendrement figé, ses naïades invitant au songe, ses néréides de marbre ou ses tritons de bronze crachant leurs gerbes

diamantées, tout se prête à l'illusion du temps perdu et retrouvé, et plus sûrement encore à la multitude des questions d'enfants avides de comprendre l'Histoire...

Chapitre 1

LA JEUNESSE DE LOUIS XIV

– *C'est vraiment un magnifique palais que Louis XIV a construit ici. Et quelle chance qu'il ait été préservé malgré les guerres et les révolutions ! Mais qu'y avait-il avant sa construction ?*

– Pas grand-chose ! À la place des jardins et du parc s'étendait à perte de vue une forêt giboyeuse, comme il y en avait tant en Île-de-France. Louis XIII, le père de Louis XIV, homme austère, aimant la solitude et la vie simple, avait bâti en ce lieu un petit château de brique et de pierre – dont il ne reste à ce jour que la façade de la cour de Marbre –, pour lui servir de relais de chasse.

– *Et c'est là que Louis XIV est né ?*

– Non, il est né à Saint-Germain-en-Laye en septembre 1638, à quelques kilomètres d'ici, au Château Neuf, aujourd'hui disparu.

– *N’y a-t-il pas un grand mystère autour de sa naissance ? Est-il vrai qu’il avait un frère jumeau, qu’il fit enfermer toute sa vie ?*

– Ah ! Tu veux parler de la fameuse histoire du Masque de fer...

– *Oui, je viens de finir Le Vicomte de Bragelonne d’Alexandre Dumas et je me demande ce qu’il y a de vrai dans cette palpitante et tragique aventure.*

– Il faut savoir distinguer le roman et l’histoire, même si celle-ci n’a pas toujours le pittoresque de celui-là. S’il y a bien eu sous le règne de Louis XIV un prisonnier couvert d’un masque d’acier puis de velours noir, cette histoire n’a pas du tout la dimension qu’on lui a donnée à partir du XVIII^e siècle : le but alors était de semer le doute sur la légitimité de la dynastie royale et de présenter Louis XIV comme l’odieux persécuteur de ce frère clandestin. L’énigme du Masque de fer est en réalité une affaire de haute police, touchant un personnage sans réelle importance, un certain Eustache Danger, simple domestique, mais qui était au courant d’un secret d’État, probablement de nature diplomatique. À un moment de son emprisonnement, pour faire

taire d'éventuelles rumeurs, on a annoncé qu'il avait été libéré, d'où la nécessité de cacher son visage. Et pour se valoriser, son geôlier, un homme aigri, avide de reconnaissance sociale, a fait croire qu'il gardait un homme de très haute condition, en répandant dans le public ce qu'il appelait des « contes jaunes », on dirait aujourd'hui des contes bleus, des balivernes...

– *Ce n'était que cela ?*

– Oui. Tous les documents d'archives, les comptes des dépenses ont été épluchés. Des détenus de condition modeste, dont on se débarrassait par lettre de cachet – lettre signée du roi permettant d'enfermer quelqu'un sans procès –, croupissaient dans les prisons. Le pouvoir royal, de nature autoritaire, se méfie des fuites et des ragots de l'opinion publique. C'est le régime du secret. Et des secrets, il y en eut beaucoup à l'époque. Il n'y a pas de débats publics ; la presse se résume à quelques gazettes officielles, vantant dans des termes toujours hyperboliques la magnificence du roi. Pour revenir à la naissance de Louis XIV, qui a été accueillie en France avec une allégresse intense, vous devez savoir que, sous

l'Ancien Régime, les reines de France accouchaient en public, et c'est bien ce qui s'est passé pour Anne d'Autriche, mère de Louis XIV. Et là, pas de secret ni de supercherie possibles.

– *Louis XIV est donc bien le fils d'Anne d'Autriche, mais est-il celui de Louis XIII ?*

– Cela ne fait guère de doute. Louis XIII, c'est vrai, n'a eu ce premier fils qu'au bout de vingt-trois années de mariage, à trente-sept ans (il devait en avoir un autre deux ans plus tard, Philippe, duc d'Anjou puis d'Orléans, qu'on appellera Monsieur). Mais il avait longtemps été brouillé avec la reine, espagnole de naissance et de cœur. Ils ne vivaient plus ensemble. Celle-ci a eu des soupirants, du duc de Buckingham au cardinal Mazarin, mais aucun d'eux n'est devenu son amant, du moins du vivant du roi (et au temps de son veuvage, je ne le crois pas non plus). Surveillée comme elle l'était pendant la période de conception de Louis XIV – sa correspondance secrète avec l'Espagne venait en effet d'être découverte –, on ne peut imaginer qu'elle ait commis un adultère. Et puis ce serait étonnant, vu sa piété réelle.

– *Si Louis XIV a construit Versailles, n'est-ce pas parce que, dans sa jeunesse, il avait beaucoup souffert de vivre à Paris ?*

– Sa décision de s'installer à demeure à Versailles date de 1677, soit vingt-cinq ans après la fin de la Fronde, et elle n'est effective qu'en mai 1682. Ce n'est donc pas la Fronde, comme on l'a dit, qui l'a incité à quitter Paris.

– *Mais que signifie la Fronde ?*

– Cela vient de ce jeu de lance-pierres, que les adolescents utilisaient pour s'affronter en bandes rivales. Cette révolte n'a rien d'un jeu : c'est au contraire une guerre civile, cruelle et meurtrière. Elle met aux prises le pouvoir royal avec les parlements (ce ne sont pas des représentations politiques, mais de simples corps judiciaires), puis avec quelques princes du sang, comme Gaston d'Orléans, oncle de Louis XIV, ou le Grand Condé, cousin du roi et prestigieux vainqueur de Rocroi, qui a une ambition sans limite. Louis XIV a d'ailleurs été marqué par une jeunesse difficile. Son père, monarque morose et peu affectueux, disparaît en mai 1643, alors qu'il n'a pas cinq ans. Sa mère exerce la régence jusqu'en 1651, date à laquelle Louis XIV, âgé de treize ans,

atteint sa majorité. Elle continue ensuite de gouverner avec l'appui de Mazarin. Malgré des qualités de chef d'État, elle se heurte pendant dix ans, de 1648 à 1653, à la révolte des parlements et de la haute aristocratie, c'est ce qu'on appelle précisément la Fronde.

– *Mais pourquoi le roi a-t-il tant d'adversaires ?*

– Il faut comprendre avant tout que la société de l'Ancien Régime est une société très inégalitaire, où les individus, qui ne sont pas des citoyens mais des sujets, sont intégrés dans des corps et des ordres. Il y a trois grands ordres, le clergé, la noblesse et le tiers état. La société est constituée autour de valeurs prédominantes qui justifient cette division, le service de Dieu et du prince, les idéaux aristocratiques et militaires. Elle est composée d'un ensemble de familles, de communautés hiérarchisées, corporations et métiers, confréries laïques, ordres religieux, universités, académies, provinces, pays et communautés d'habitants. Ces corps sont jaloux de leurs droits, de leurs privilèges, de leurs franchises. Tout paraît figé juridiquement, rien ne l'est dans la réalité sur le plan social et économique : par exemple, la transformation des mentalités, le développement du com-

merce et l'émergence d'une bourgeoisie et d'un artisanat font craquer peu à peu le cadre rigide de cette société d'ordres.

– *Mais la Fronde dans tout cela ?*

– J'y viens ! De façon générale, le pouvoir royal, face à cette société plurielle, a bien du mal à faire prévaloir l'intérêt général. Il y parvient quand le roi est fort, qu'il est aidé de ministres résolus, comme sous Louis XIII et Richelieu. Mais, pendant les minorités royales, les corps en profitent pour relever la tête. C'est ce qui s'est passé avec la Fronde. Prenons l'exemple des magistrats, ces conseillers au Parlement. Ils font partie de la noblesse de robe, appelée ainsi à cause des robes longues qu'ils portent. Propriétaires de leurs charges, qu'ils peuvent transmettre à leurs enfants (on appelle ces fonctionnaires royaux des *officiers*, c'est-à-dire des titulaires d'*offices*), ils ont de ce fait une grande indépendance. Ils vont essayer de créer un pouvoir des juges, tenant en tutelle la monarchie. La haute noblesse – ces ducs et pairs, ces dignitaires de la Cour, gouverneurs de province ou de places fortes, qu'on désigne sous le nom de *Grands* –, a pour sa part d'autres ambitions. Elle aspire à

un retour plus ou moins avoué à la féodalité, c'est-à-dire à un système aristocratique, dans lequel les prérogatives de l'autorité centrale, celles du roi, seraient fortement réduites. Quant à la moyenne noblesse, celle des comtes, des marquis ou des barons, elle voudrait affirmer son autonomie et elle souhaite, elle aussi, une monarchie limitée. C'est la raison pour laquelle elle réclame la réunion des états généraux.

– *Déjà ?*

– Oui, et sous la pression de la noblesse frondeuse, l'engagement sera pris de les réunir. Ils ne l'avaient pas été depuis 1614. Le pouvoir oubliera vite sa promesse, et il faudra attendre 1789 pour qu'ils le soient, dans un tout autre contexte. Le Premier ministre, le cardinal Mazarin, d'origine italienne (il s'appelle Giulio Mazarini, mais a été naturalisé français), est l'héritier de la politique de centralisation monarchique du cardinal de Richelieu. C'est l'homme à abattre. Habile diplomate, souple et fin politique, il a le soutien de la reine, qui en est amoureuse. C'est lui qui pendant cette période délicate prend en main les destinées de la France. Il est à la

Roger-Pol Droit
Les Religions expliquées à ma fille

Henri Weber
La Gauche expliquée à mes filles

Jacky Mamou
L'Humanitaire expliqué à mes enfants

Jean Clottes
La Préhistoire expliquée à mes petits-enfants

Tahar Ben Jelloun
L'Islam expliqué aux enfants

Emmanuelle Huisman-Perrin
La Mort expliquée à ma fille

Patricia Lucas et Stéphane Leroy
Le Divorce expliqué à nos enfants

Roger-Pol Droit
La Philosophie expliquée à ma fille

Antoine Prost
La Grande Guerre expliquée à mon petit-fils

Michel Vovelle
La Révolution française expliquée à ma petite-fille

Bernard Sesboüé
Le Da Vinci Code expliqué à ses lecteurs

Jacques Le Goff et Jean-Louis Schlegel
Le Moyen Âge expliqué aux enfants

Réalisation : PAO Éditions du Seuil
Achevé d'imprimer par Normandie Roto Impression s.a.s.
à Lonrai (Orne)
Dépôt légal : janvier 2007. N° 90309 (00000)
Imprimé en France